

infos PLEMET LA FERRIÈRE

Bulletin municipal avril / mai / juin 2019



La Hersonnière est opérationnelle

Sommaire

Vie Locale

« Ça s'est passé sur Plémet » P. 2 à 7

- Vœux du maire
- Carnaval
- Sainte Barbe
- Foire aux Plantes
- Commémoration du 19 mars
- Départ en retraite : Marie-Annick CHAPEL
- Inauguration Chapelle St Lubin
- Nécrologie : Doyenne - Mme RAULET
- Travaux en cours :
 - Marché d'été
 - Fête de la musique
 - Enseigne Ecole Simone VEIL
 - Urbanisme
- Ecole :
 - Ecole St Joseph
 - Ecoles Publiques Simone VEIL
 - Collège Notre Dame de la Clarté
 - Collège Louis Guilloux

« Ça s'est passé sur La Ferrière » P. 8 à 9

- Vœux du maire
- Club de l'amitié
- L'école
- Commémoration du 19 mars
- Troc & Plantes

Conseil Municipal P. 10 à 12

- Compte-rendu du 31 Janvier 2019
- Compte-rendu du 21 Mars 2019

En bref P. 13 à 19

- Focus sur l'artisanat - Commerce
- Répertoire Electoral Unique
- Frelons Asiatiques
- Chiens
- Forum de l'accès à l'emploi : samedi 27 avril à Loudéac
- Déchets verts
- CIAS - Aide et Soins à Domicile Bretagne Centre
- Violences sexuelles et sexistes
- Chenilles Processionnaires
- Utilisation de la tondeuse à gazon

Vie Associative P. 20 à 26

- Conteneurs pour associations
- Canoë Club du Lié
- Vigilante Foot
- KLP Shotokan
- L'Outil en Main
- Association Bafoussam - Plémet - Amité - Solidarité (B.P.A.S)
- Familles Rurales
- Bibliothèque
- Bienvenue
- Palet Club
- Truite du Ridor
- Tennis de Table
- Les Ateliers Loisirs et Création
- Jazz Manouche
- Toujours Belle la Vie
- Mlle Bretagne : Enora TRAVAILLÉ
- Calendrier des fêtes

Instant détente P. 27

- Matinée Citoyenne - Samedi 27 avril

État civil - Mémento - Permanences P. 28

- État-civil
- Permanences
- Horaires des déchetteries
- Les urgences
- Coordonnées mairie
- Service enfance

Vœux du Maire

Romain Boutron, maire, a accueilli la population à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Un hommage a été présenté à Pierre Brunel, ancien maire de La Ferrière, et à André Le Meilleur, adjoint, tous deux décédés au mois de décembre. Les actions menées tout au long de l'année 2018 ont été rappelées et les différents projets pour 2019 ont été exposés. A l'issue de la cérémonie les personnes présentes ont été invitées au pot de l'amitié.



13 Février : Carnaval

Plus de 135 Enfants ont défilé dans les rues de Plémet et rencontré nos aînés de l'EHPAD avant de se rendre à la salle des fêtes où le spectacle de théâtre musical « Le monde de Léo », interprété par la compagnie Numéro-Dix les attendait : « La lune a disparu ! Léo part à sa recherche. » Durant 45 mn, elle a emmené petits et grands dans le voyage de Léo à la recherche de la lune, au gré de tableaux colorés, musicaux, dansés et poétiques.

Si le goûter composé de chocolat chaud, d'une brioche et d'une friandise a ravi les papilles des gourmands, le lâcher de ballons a émerveillé les yeux des petits et des grands.



12 Janvier : Sainte-Barbe

Le lieutenant Philippe Jossé, chef de corps, a fait respecter une minute de silence, en hommage aux pompiers parisiens décédés le matin même en intervention, à un collègue réunionnais et Gaby Rochard, ancien pompier de Plémet, décédé dernièrement.

Le bilan opérationnel fait état en 2018 de 470 sorties, soit un total de 535 départs d'engins. Les principales interventions sont : des secours à personne (340 soit 72 %), des secours routiers (53, 11 %), des incendies (67, 15 %) et des sorties diverses (10, 2 %).

La répartition des interventions par commune : Coëtlogon (7), La Chèze (22), La Ferrière (21), La Prénessaye (38), Laurenan (35), Le Cambout (4), Plémet (160), Plumieux, (23), Saint-Étienne-du-Gué-de-l'Isle (5) et Saint-Gilles du Mené (14). Des renforts de secteur ont eu lieu à Loudéac (67), Merdrignac (44), Plessala (25), Morbihan (5).

Des travaux d'amélioration des vestiaires et du casernement ont été demandés. Une somme de 230 000 € a été allouée. Philippe Jossé est aussi revenu sur une année riche en événements avec la journée des pupilles. L'amicale a reversé 1 000 € à l'Œuvre des pupilles et reproduira son geste cette année. Il y a également eu la journée portes ouvertes pour les 90 ans du centre, en juin, et le congrès départemental, en octobre. Des recrues sont arrivées : Alicia Hervé, Jérôme Allo, Cédric Bosson et Michel Gicquel.

PROMOTIONS ET MÉDAILLES

Stéphane Ribourdouille reçoit le grade de lieutenant honoraire et cesse son activité. Émeric Berruyer, Jean-Maurice Robin, David Méheust, Damien Louvard et Mathieu Penhard sont nommés adjudants ; Rodolphe Rouillé devient sergent-chef ; Luc Gérardot et Sébastien Morel, sergents ; Jérôme Belna, caporal-chef ; Marina Urvoy, Karl Henry, Marie-Rose Rabin, Amélie Blondin, Romain Malet, Pierre-Emmanuel Jossé, caporaux ; Mathilde Tohier et Gwendal Hochet, sapeurs première classe première classe.

Des décorations ont été attribuées. La médaille du mérite de l'UDSP22, au commandant Jean-Paul Marais, à l'adjudant Robert Le Guével et au caporal-chef Anne-Marie Duros. Au caporal-chef Guénaël Chauvel, pour ses 25 années de services. La médaille d'honneur échelon bronze, pour 10 années de services, au sergent Luc Gérardot, au sergent Romain Lorand et au caporal-chef Mikaël Réthoré.



Foire aux Plantes

Le temps froid n'a pas altéré la bonne humeur des amoureux des jardins et plantations qui se sont retrouvés à Saint-Lubin où ils ont pu trouver plants, graines et matériel nécessaires à leur passion. Les associations présentes ont rendu ce moment chaleureux par leurs diverses animations : démonstration de greffe d'arbre, transmission des savoir-faire manuels aux jeunes générations, présentation de volatiles d'ornement...



19 Mars : Commémoration

Anciens combattants, élus et public se sont réunis, mardi 19 mars 2019, autour de la stèle du 19 mars afin de rendre hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Michel Cochet, porte-drapeau, a été honoré. Incorporé au premier bataillon d'infanterie de marine de 1962 à 1963 en Algérie, il était maître-chien avec un brevet. Il a reçu le diplôme, le titre et la médaille de reconnaissance de la Nation.



Nécrologie : Mme RAULET – doyenne de Plémet

Décès de notre doyenne Mme RAULET Léontine née COCHET le 27 novembre 1919.

Mme RAULET résidait à l'EHPAD de Plémet depuis le 20 mars 2014.

Notre nouvelle doyenne est Sidonie PECHEUR née le 13 janvier 1920, résidant à l'EHPAD



Départ retraite Marie-Annick CHAPEL

Après 26 années passées au sein de la collectivité et notamment auprès d'enfants à l'accueil périscolaire privé, Marie-Annick a fait valoir ses droits à la retraite.

A notamment souligné le maire : « Vous avez toujours montré un réel intérêt pour votre travail et vos compétences sont unanimement reconnues. Vous avez connu deux directrices : Anne-Yvonne Michel et Gaëlle Radenac. Vous avez accompagné des enfants qui sont aujourd'hui parents et dont vous accompagniez les enfants. Ils mesurent aujourd'hui ce que vous leur avez apporté. La vie après l'école nécessite des règles et des limites. Voilà tout l'enjeu de l'accueil périscolaire : mettre les enfants dans de bonnes dispositions pour faire leurs devoirs et en même temps établir une relation basée sur le respect, ce que vous avez su faire au long de ces années, avec calme et dans un climat apaisant ».



30 Mars : Inauguration Chapelle de St Lubin

Depuis 1905, l'entretien des bâtiments religieux est à la charge des communes. La chapelle, inscrite aux monuments historiques depuis le 21 novembre 1925, rencontrait des problèmes d'humidité. Des travaux ont donc été engagés : création d'un revers pavé périphérique, rejointoiement du soubassement des maçonneries périphériques, restauration des glacis des contreforts, repiquage partiel des enduis à l'intérieur et la réfection à la chaux – travaux à hauteur de 50 000 €

Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à l'inauguration de ces travaux.



Marché d'été de mi-juin à mi-septembre

Une nouvelle animation prendra place dans notre bourg où vous pourrez venir vous retrouver, discuter et rencontrer les producteurs locaux. Des informations vous seront prochainement communiquées.

Fête de la musique



Rendez-vous est donné au Samedi 22 juin pour une soirée sur des rythmes joyeux.

Enseigne Ecole Simone Veil

A la suite du sondage organisé lors de la Fête de l'école, le conseil d'école s'est prononcé sur le choix d'un nom pour l'école primaire. Le nom de Simone Veil est ressorti en forte majorité. Le conseil municipal a entériné en fin d'année la proposition. Notre école primaire rend un bel hommage à cette grande dame, femme de combats incarnant les valeurs de la République. Une représentation de son visage et la devise républicaine ont été apposées sur le pignon de l'école le vendredi 8 mars, journée internationale pour les Droits des Femmes et jour de remise du premier Prix Simone Veil. Une inauguration aura lieu prochainement.



Urbanisme

L'urbanisme : Quel dossier pour quels travaux ?

Les autorisations d'urbanisme permettent à la collectivité, de vérifier la conformité de vos projets aux différentes réglementations (PLUi, code de la construction et de l'habitation etc...)

Le service Urbanisme de la Mairie est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Dépôt du dossier :

Les formulaires sont disponibles en Mairie et téléchargeables sur service-public.fr. Le dépôt des dossiers de déclaration ou demandes d'autorisation se fait en Mairie (formulaire + plans).

1-Dans quel cas déposer une Déclaration Préalable (D.P.) ?

POUR VOTRE MAISON – Cerfa n°13703*06 :

- Construire un abri de jardin (surface de plancher de 5 m² à 20 m²),
- Construire une véranda, un garage (entre 5 m² et 20 m², ce seuil est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine, et sous certaines conditions),
- Installer une clôture,
- Changer les fenêtres, une porte (modifier l'aspect extérieur : ravalement, devanture, couverture, etc...).

AUTRES CAS :

- Changer la destination de locaux (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation sans modification des structures porteuses ou sans modification de la façade) – **Cerfa n°13404*06**,
- Réaliser une division foncière notamment pour en détailler un ou plusieurs lots – **Cerfa n°13702*05**.

2-Dans quel cas déposer un Permis de Construire (P.C.) ?

Vous déposerez une demande de permis de construire notamment pour :

VOTRE MAISON – Cerfa n°13406*06 :

- Construire une maison,

- Extension de l'habitation, Construire une véranda, un garage (plus de 20 m², ce seuil est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine notamment),

3- Autres formulaires d'Urbanisme :

- **Permis Modificatif** – Demande de modification d'un permis délivré en cours de validité – Cerfa n°13411*06
- **Permis de démolir**. Il permet de démolir une construction sans réalisation d'une autre construction – Demande de permis de démolir – Cerfa n°13405*05
- **Permis d'aménager** – Demande de permis d'aménager comprenant ou non des constructions et/ou des démolitions – **Cerfa n°13409*06**

- **Transfert de Permis** – Demande de transfert de permis délivré en cours de validité – Cerfa n°13412*06

- **Certificat d'urbanisme** : Donne des renseignements sur le terrain (zonage, servitudes ect) Cerfa 13410*04

4 – Des outils gratuits de CARTOGRAPHIE pour monter votre dossier

- cadastre.gouv.fr
- [Site de géoportail](#) : accès à de nombreuses données cartographiques (photos aériennes, cadastre, IGN...)

L'urbanisme à Plémet en 2018 :

- 29 Permis de Construire (12 maisons individuelles – 6 pour bâtiments agricoles – 11 pour annexes (garage/activité économique...))
- 47 Déclarations de Travaux (8 abris de jardin/carport – 6 Clôtures – 4 divisions en vue de construire -17 pour changement des ouverture ou isolation par l'extérieur – 4 extensions – 8 divers)
- 164 Certificats d'urbanisme

Nouveau :

Pour vos démarches et renseignements d'Urbanisme, vous pouvez prendre un RDV en mairie au 02.96.25.61.10

Ecole Saint-Joseph

Spectacle des élèves

A la salle des fêtes, le vendredi 1er février, les élèves de toutes les classes de l'école ont présenté leur spectacle devant un public très nombreux. Cette année le thème retenu était celui des « Quatre éléments » : la terre, l'air, l'eau et le feu.

Le programme était très varié : danses, reprises de chants connus permettant l'illustration du thème retenu et bien entendu des représentations théâtrales. Chaque classe laissant aller son inspiration. En travaillant sur les quatre éléments, ce sont aussi des messages importants qui sont ressortis sur le respect la force de la nature et le respect de l'environnement.

Tous étaient ravis de pouvoir montrer leurs performances en public... Performances mises en valeur par de beaux costumes réalisés chaque année par des parents, grands-parents ou amis de l'école. La réussite d'une telle soirée est possible grâce à l'implication de tous. Que chacun soit remercié pour le rôle qu'il tient.

Activités sportives

Au cours de l'année, les élèves de toutes les classes,



vivent différents cycles d'activités sportives, encadrés par des animateurs de l'ACSE ou de l'UGSEL 22

Ils peuvent ainsi découvrir de nouvelles activités, développer leurs capacités et apprendre à s'exprimer avec leur corps, adapter des déplacements à un environnement approprié, partager des règles et les respecter, collaborer avec les autres...

Les élèves des classes de CE2-CM1 et de CP-CE1 ont eu un cycle parcours athlétiques. Ils sont entraînés à courir, sauter, lancer en respectant des parcours, en faisant les gestes avec le plus de précision possible.

Les élèves de MS-GS et GS-CP découvrent la course d'orientation. Ils doivent collaborer, s'orienter, respecter les règles pour récupérer les balises en un temps donné en tenant compte de leurs coéquipiers.

Les élèves du CE2 au CM2 sont initiés au DBL Ball : sport qui vient du Canada et qui signifie « Dribbler, Botter, Lancer ». C'est un mélange de foot et de hand. Deux équipes s'affrontent et doivent marquer des buts à la main ou au pied. Jeu très dynamique car il n'y a pas de temps morts.



École publique Simone VEIL

Les classes de CM1-CM2 et CM2 sont allées à la Cité de la Voile à Lorient. Elles ont visité le musée Eric Tabarly, où par petits groupes, les animateurs leur ont expliqué les rudiments de la mer et des bateaux en voile, tout particulièrement en course. Les élèves ont participé à un atelier

pédagogique sur la vie du skipper à bord de ces géants des mers. Au cours de la journée, les enfants ont également découvert les espaces de vie du sous-marin Flore, et ont beaucoup appris sur la vie des sous-marinières.



Collège Notre Dame de la Clarté

Vendredi 22 mars, les 3èmes du collège Notre-Dame de la Clarté ont fait mouvement vers Loudéac afin d'assister à la remise du Prix-Ado, précédée d'un quizz sur les six ouvrages de la sélection. Le titre fut décerné à Ahmed Kalouaz, pour son roman *Uppercut*. Le hasard faisant bien les choses, c'est justement Ahmed Kalouaz qui rendit visite aux 3èmes, l'après-midi même.

Auteur de plus d'une trentaine d'écrits, poésies, nouvelles, romans, et livres pour ados, Ahmed Kalouaz est un habitué des rencontres en établissement scolaire. Rompu à l'exercice, le sexagénaire, disert et souvent blagueur, a d'abord pris un malin plaisir à livrer des réponses aussi lunaires que déstabilisantes. Pas désarçonnés, les collégiens l'ont poussé plus d'une fois dans les cordes. De beaux échanges.

Alors, l'auteur s'est ouvert et livré peu à peu, lisant un passage de son roman, en changeant la fin pour la beauté du geste. Nous avons pénétré l'intimité de la création lorsque furent dévoilés des carnets de notes, exposés des écrits en cours ou, plus rare, exhumés des manuscrits constellés d'annotations de l'éditeur – l'occasion de com-

prendre qu'écrivain n'est pas un métier facile, ni un travail tout à fait solitaire.

Enfin, Ahmed Kalouaz a insisté sur l'importance de la lecture (glissant au passage que ses propres parents étaient illettrés) et la séparation artificielle entre littérature (dite) jeunesse et littérature adulte – il n'y songe pas, lorsqu'il rédige. À la fin de la rencontre, quelques élèves ont fait dédicacer leur exemplaire d'*Uppercut*. Nous n'avons pas lu sa prose mais au regard de certains, nous comprîmes qu'il avait touché juste – en plein cœur.



Collège Louis GUILLOUX



Les élèves du Foyer Socio Éducatif se sont réunis pour préparer la deuxième Fête du Collège Louis Guilloux.

Ils sont, cette année encore, les organisateurs de cette manifestation qui se déroulera le Dimanche 12 Mai 2019 dans la cour du Collège.

Vous pourrez prendre part au repas qui sera servi à partir de 12h puis participer aux différentes animations prévues.

Cette année, les élèves ont voulu retrouver et réunir les anciens élèves, professeurs et personnels qui ont marqué

l'histoire de Louis Guilloux.

Ils préparent entre autre, avec l'aide de M André Grall, ancien professeur et historien local bien connu, une grande exposition photo qui rassemblera de nombreuses photos de classes des années précédentes, certaines datant même des années 70 et 80.

Les élèves comptent sur vous, anciens élèves et habitants des alentours, pour venir nombreux partager vos souvenirs lors de cette grande Fête du Collège.

13 Janvier – Vœux du Maire



La cérémonie des vœux a débuté par un hommage rendu à Pierre Brunel, ancien maire et frère d'Anne Charles, Maire déléguée actuelle, ainsi qu'à André Le Meilleur, adjoint à la voirie.

Deux grands chantiers sont annoncés : la seconde tranche des travaux dans l'église et la réhabilitation du presbytère.

Le verre de l'amitié a clôturé la cérémonie

19 Mars

La cérémonie commémorative s'est tenue auprès du monument aux morts en présence des membres de la FNACA, des élus et de la population. La jeune génération présente a été appréciée en tant que porte-drapeau.



Club de l'Amitié – nouveau bureau

Les membres du Club de l'Amitié se sont retrouvés afin de renouveler le bureau :

- Co-Présidente : Mme Marie-Annick ROUAULT
- Co-Présidente : Mme Joëlle CARRE
- Trésorier : M. Fernand NOUET
- Trésorière adjointe : Mme Agnès GICQUEL
- Secrétaire : Mme Marie-Thérèse LE MEILLEUR
- Secrétaire adjoint : M. Claude JACQUELIN
- Membres : Mme Monique MAUMUSSON, Mme Anne ROUAULT, Mme Madeleine HENRY, Mme Marie-Thérèse JACQUELIN, M. Christian SABLE

24 Mars - Troc aux Plantes

Pour cette 3ème année, le troc aux plantes a connu un vif succès. Si les amateurs et connaisseurs ont échangé plants et graines, ainsi que les astuces pour associer les plantes et freiner les maladies, la centaine de marcheurs a pu apprécier les deux circuits de randonnée. Les bénéfices de cette journée seront reversés au Téléthon.



École

Actions réalisées :

- **12 octobre** : Nous nous sommes rendus au palais des congrès de Loudéac afin d'assister à un spectacle de danse contemporaine interprété par la compagnie Le Huit et s'intitulant « Brèves de vestiaire ». Ce fut l'occasion pour les enfants d'apprécier une pièce poétique entre un homme et une femme, parfois drôle mais aussi touchante.

- **11 novembre** : Suite à un travail en classe sur l'Armistice, certains enfants ont assisté à la cérémonie aux monuments aux morts. Une lecture, préparée en classe, a été faite par plusieurs CM2 à l'occasion de cette cérémonie. Merci aux parents présents ainsi qu'aux élèves.



- Dans le cadre Printemps d'auteurs, la CIDERAL a proposé à certaines écoles d'accueillir dans les classes un auteur participant au salon. Nous avons donc eu la chance d'accueillir Hubert Ben Kemoun, le jeudi 21 mars au matin. Cela a permis aux enfants de travailler sur certains de ses ouvrages mais également de lui poser des questions sur son métier. Un très bon moment de partage et de rigolade. Le samedi 23 mars, certains enfants sont allés au salon du livre revoir Hubert Ben Kemoun et d'autres auteurs au salon du livre de Loudéac. Ils ont pu acheter des livres et se les faire dédicacer grâce aux chèques livres de 8€ offerts par LCBC suite à la venue de l'auteur dans la classe.

- **26 mars 2019** : les CM2 de l'école ont pu vivre une journée au collège de Louis Guilloux. Ils ont pris le transport départemental comme ils le feront l'an prochain. Ils ont été accueillis au collège et ont pu suivre une journée de cours. Cela leur a beaucoup plu.

Actions à venir :

- **23 avril 2019** : sortie aux jardins de Brocéliande avec

- **30 novembre et 25 janvier** : Les élèves de l'école de La Ferrière se sont rendus au cinéma Quai des Images à Loudéac pour les films du dispositif Ecole et Cinéma, un long métrage portugais en noir et blanc et un film d'animation « La Tortue rouge » apprécié par les enfants et les adultes.

- **7 février 2019** : Nous avons accueilli les parents d'élèves dans la classe l'après-midi afin de leur montrer les jeux avec lesquels nous travaillons toute l'année en mathématiques et en français notamment. Ce fut l'occasion pour les élèves d'expliquer les règles des différents jeux et de partager un moment avec leurs parents. Nous avons terminé la journée par un goûter tous ensemble !

les élèves de Plumieux. Ce sera l'occasion de se promener dans les jardins et de suivre une animation sur les 5 sens, thème que nous avons étudié en vocabulaire cette année.

- **30 avril 2019** : dernière sortie cinéma de l'année au cinéma de Loudéac.

- **Samedi 11 mai 2019** : chorale du REP à La Prénès-saye avec cette année, une chorale adulte et un accompagnement de musiciens professionnels. L'entrée sera gratuite et le concert sera aux alentours de 20h (heure à définir très prochainement). Venez nombreux !

- **23 mai 2019** : venue à Plumieux du boulanger de l'association Turlupain de Vannes. Les écoles publiques de La Ferrière et de Plumieux participeront. Au programme : fabrication de la farine, de pain et de viennoiseries, le tout cuit au four à bois + chants et ateliers organisés autour du thème du pain (ex : tresser des gerbes de blé...)

- **Courant juin** : sortie de fin d'année à l'aquarium de Vannes avec l'école de Plumieux.

- **30 juin 2019** : fête de l'école à La Ferrière.

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 JANVIER 2019**

DÉCISION DU MAIRE

Attribution de l'accord cadre pour la fourniture de denrées alimentaires pour la cuisine centrale – année 2018

Considérant la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage passée entre la Cuisine Centrale – mandant - et la société PROCLUB – prestataire de services en vue du lancement d'une consultation auprès de fournisseurs de denrées alimentaires par PROCLUB au nom notamment du mandant Cuisine Centrale,

Considérant la décomposition du marché en 26 lots dont 15 lots « circuit conventionnel » et 6 lots en « circuit court » et 5 lots « circuit local de proximité »,

Considérant le rapport de présentation et l'analyse des candidatures et des offres,

Considérant la sélection de fournisseurs pour les différentes gammes de produits alimentaires pour le marché 2019,

Le Maire a décidé :

ARTICLE 1 – De passer selon la procédure adaptée un accord cadre pour la fourniture de denrées alimentaires pour l'année 2019 avec les différents fournisseurs.

ARTICLE 2 – Le marché est conclu pour l'année 2019 et les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

ARTICLE 3 – De confier l'accord cadre correspondant à chaque gamme de produits alimentaires aux fournisseurs cités et de signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à son exécution.

ARTICLE 4 – De dire que la dépense relative à la fourniture des denrées alimentaires sera prélevée sur les crédits affectés en section de fonctionnement du Budget « Cuisine Centrale ».

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

3 Affaires foncières

3-1 - Achat d'une portion YH 47 – Lieu-dit Lemeur

Le Conseil Municipal a été informé du projet d'achat d'une partie de la YH 47 située au lieu dit « Lemeur ».

Un projet de sécurisation du carrefour et d'élargissement de la voie est à l'étude. Pour ce faire, il est nécessaire que la commune acquiert une portion de parcelle d'environ 60 m².

Il a été proposé au Conseil Municipal :

- D'acquérir une partie de la parcelle à l'euro symbolique
- De dire que les frais de bornage et de notaire seront à la charge de la Commune
- D'autoriser M. le maire à signer l'acte et tout autre document lié à ce dossier

Voté à l'unanimité

3-2 Achat des parcelles AI 294, 295, 299 et 302-

M. le Maire a informé et présenté aux membres du Conseil Municipal, l'offre d'achat qui a été transmise et acceptée par les propriétaires des parcelles AI 294, 295, 299 et 302, situées au 3-5 Rue de Dinan.

Il a été proposé au Conseil Municipal :

- De valider l'achat des parcelles à 35000€
- De dire que les frais de notaire seront à la charge de la Commune
- D'autoriser M. le Maire à signer l'Acte et tout document qui se rapporte à ce dossier.

Voté à l'unanimité

L'acquisition de ces parcelles est indispensable à la réhabilitation de l'ilot central et de l'impasse de Dinan.

Le café Nouet est une bâtisse avec des murs sains qui sera renouée mais la destination future du bâtiment reste à déterminer. En revanche, certaines bâtisses de l'ilot devront être détruites afin de rendre l'impasse de Dinan plus salubre, plus sûre et plus agréable pour les riverains.

L'aménagement de l'ilot a déjà fait l'objet de plusieurs réflexions notamment lors de commissions bâtiments et avec l'appui du CAUE qui a rédigé un rapport avec des propositions.

M. Le Maire précise que le conseil municipal sera amené à se prononcer lors d'une prochaine séance sur l'aménagement de l'ilot central.

4 Demande de financement Jardin sensoriel et jardin partagé – Résidence de la croix Gréau

La municipalité souhaite réaliser au sein de son EHPAD un jardin sensoriel destiné à l'ensemble des résidents quel que soit leur degré d'autonomie. De plus, nous souhaitons réaliser un jardin intergénérationnel afin de renforcer les liens entre les personnes âgées accueillies sur le site et les enfants des écoles et de la maison de l'enfance.

Le projet a pour objectif de donner un usage à ces 2 espaces délaissés et d'en faire de véritables lieux de vie pour les résidents, pour les familles et pour les enfants.

	MONTANT HT	DEMANDE DE FINANCEMENT EUROPE 70%	AUTO FINANCEMENT 30%
Jardin sensoriel - Patio	104 239 €	72 967 €	142 298,52
Jardin partagé	28 086 €	19 660 €	8 425 €
TOTAL	132 324 €	92 628 €	39 697 €

Le projet est articulé autour de la transformation du patio en jardin sensoriel et de la création d'un jardin partagé.

Le futur jardin sensoriel de près de 500 m² se compose d'un circuit accessible à tous (usagers, familles, visiteurs) et de différents aménagements et équipements (espace terrasse, fontaine, volière, agrée, boulodrome...). Une petite parcelle située sur la frange extérieure du bâtiment est utilisée et réaménagée en jardin partagé intergénérationnel qui profite aussi bien aux résidents et à leur famille qu'aux enfants de l'école et de la maison de l'enfance.

M. Le Maire a proposé au conseil municipal de :

- De valider le projet présenté ci-dessus
 - De valider le calendrier, le plan de financement prévisionnel et autorise le Maire à solliciter les co-financements publics (UE, Conseil régional)
 - D'autoriser le Maire à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement en cas de contribution moindre d'un co-financeur public, la commune s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions dans le respect des règles d'attribution du LEADER, Contrat de partenariat et dans la limite du plafond des dépenses éligibles présentées ci-dessus.
- Voté à l'unanimité*

5 SDE

M. Le Maire a présenté le programme de travaux détaillés. Les travaux concernent la mise en lumière du bâtiment et la rénovation de l'installation existante du musée artcolle. Il y a également des travaux prévus sur le parking du bar rue de Rennes.

TOTAL du programme éclairage public 2019 :

23 970.00 € HT dont 14 382.00€ restant à la charge de la commune.

Voté à l'unanimité

6 Mise en place d'une journée citoyenne

M. Le Maire a informé le conseil municipal de son souhait de mettre en place une journée citoyenne le samedi 27 avril.

La Journée citoyenne permettra de mobiliser durant une journée les habitants sur des travaux en général l'entretien des espaces verts de la commune.

Cette journée permettra de créer du lien entre les habitants (citoyens, associations, entreprises), les élus du Conseil Municipal et les services de la commune. Cette initiative favorisera l'échange entre les habitants, toutes générations confondues.

Les modalités de la journée citoyenne ont été évoquées lors de la séance.

La municipalité réunira les participants le matin. Un moment de convivialité sera proposé à midi.

Les participants devront apporter leur matériel.

La journée citoyenne sera réalisée conjointement à Plémet et La Ferrière.

7 Étude diagnostique du réseau assainissement

L'étude diagnostique du réseau d'assainissement du cabinet EF ETUDE a été présentée en séance.

M. BIZET et M. GRIMAUULT du service assainissement LCBC sont venus présenter leurs recommandations, pour donner suite aux premiers résultats transmis par un bureau d'études mandaté sur l'assainissement de Plémet.

Il était nécessaire d'attendre d'avoir une nappe haute pour finaliser l'étude qui a été commandée en 2014. Une première synthèse sur la conformité des branchements avait été rendue à la commune en 2017.

Actuellement, nous avons trop de rejet d'eaux pluviales dans la station d'épuration. La commune doit régler ce problème afin de pouvoir continuer à urbaniser.

L'étude met en évidence que la station est suffisamment dimensionnée. Mais que les eaux parasites d'infiltration

représentent environ 70 % des volumes collectés par le réseau d'assainissement. Nous constatons que 40% du réseau est atteint par ses intrusions d'eaux parasites (dont un quart du linéaire total du réseau responsable de plus de 80% des apports totaux) que 45% des abonnés contrôlés ont un branchement non-conforme.

Le cabinet a réalisé des contrôles notamment la nuit qui a permis d'identifier les tronçons qui posent le plus de problème.

Ceux-ci seront prochainement inspectés par caméra. Ces inspections vont permettre de finaliser l'étude et d'estimer la nature et le coût des travaux qui devront être réalisés pour améliorer le réseau des eaux usées.

8 Demande de subvention - Giratoire des Landelles

M. Le Maire a rappelé au conseil municipal que l'un des objectifs des travaux d'aménagements du giratoire des Landelles est d'améliorer la sécurité routière au niveau du carrefour RD 1 / RD 792. Ces aménagements sont subventionnables au titre de la répartition des recettes des amendes de police.

Le conseil municipal a été invité à :

- Autoriser M. Le Maire à solliciter une subvention auprès du conseil départemental des Côtes d'Armor au titre de la répartition des recettes des amendes de police pour la réalisation du giratoire des Landelles.

- Donner pouvoir à M. Le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

Voté à l'unanimité

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 MARS 2019**

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

3 Débat d'orientation budgétaire 2019

M. Le Maire a présenté au Conseil Municipal, le rapport sur les orientations budgétaires 2019, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette. Sur la base de ce rapport, il a été proposé un débat sur les orientations budgétaires. Il a été pris acte de ce débat.

4 Création d'un budget du lotissement de la Croix Hyava

M. Le Maire a informé les membres du Conseil Municipal de la volonté de réaliser un futur lotissement sur les parcelles cadastrées section F 1278, 1287, 1338 et 1339 sises à La Croix Hyava et acquises auprès des Consorts NOUET en 2018.

M. Le Maire a précisé que l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités a été sollicitée pour assister techniquement la Commune dans sa réflexion pour la mise en œuvre de cette opération.

Compte tenu que cette dépense concerne un futur lotissement, M. Le Maire a sollicité le Conseil Municipal pour la création d'un budget lotissement de comptabilité M4 assujéti à la TVA. Les dépenses et recettes seront votées Hors Taxes et le budget sera voté par chapitre. M. Le Maire a sollicité également les membres

du Conseil Municipal pour lui donner tout pouvoir pour procéder aux démarches nécessaires à l'aboutissement de ce projet.
Voté à l'unanimité

5 Effacement de dettes – budget cuisine centrale

M. Le Maire a présenté, lors de la séance, l'état d'effacement de dettes établi par le Trésor Public et concernant un usager. Des procédures réglementaires ont été mises en place pour recouvrer cette somme.

L'effacement de dettes s'élève à 317,25 € et concerne le budget de la Cuisine Centrale pour des titres émis en 2013. M. Le Maire a proposé de procéder à l'effacement de dettes pour cet usager et de procéder aux écritures comptables nécessaires à cette opération avec l'inscription de crédits au compte 6542 pour 317,25 €. Voté à l'unanimité

6 Tarif cantine section ado de l'ALSH

La section de l'ADO ALSH envisage de commander des repas par la cuisine centrale pendant une partie des vacances scolaires. Etant donné que la section d'âge est la même que pour le collège, la municipalité souhaite aligner ce tarif sur le tarif collégien (4.35€). Le Conseil Municipal, a été invité à créer un nouveau tarif cantine pour la section Ado de l'ALSH identique au tarif collégien. Voté à l'unanimité

7 Aménagement du site cinéraire cimetière

Il a été présenté au Conseil Municipal le projet d'aménagement du site cinéraire du cimetière paysager de Plémet, ainsi que le renouvellement du caveau communal et de l'ossuaire dans l'ancien Cimetière.

En effet, il ne reste actuellement que 4 cases de disponibles au Columbarium, et l'espace de dispersion des cendres (jardin du souvenir) nécessite d'être agrandi et mieux délimité pour répondre aux nouvelles réglementations.

Pour répondre à ces besoins, la Commission Cimetière s'est réunie afin de définir le projet.

La commission a retenu la mise en place de columbarium de forme octogonale sur 2 étages.

L'ossuaire actuel situé dans l'ancien cimetière arrive au maximum de sa capacité. Il est envisagé de mettre en place un nouvel ossuaire d'environ 10m3 dans le cimetière paysagé.

Le Conseil Municipal a été invité à valider le projet.
Voté à l'unanimité

8 Affaires foncières

9-1 - Vente d'une portion de chemin rural

Le Conseil Municipal a été informé de la demande d'achat d'une portion de domaine public, au lieu dit Herbault, par courrier en date du 17/12/2017, le propriétaire exploitant les parcelles desservies par ce chemin.

Le Conseil Municipal, a été invité à se prononcer :

- Sur la cession d'une portion d'environ 300m² au prix de 150€ soit 0.50€/m²

- Sur la désaffectation de l'usage public

- Sur le déclassement de ce chemin

Voté à l'unanimité

9 Création besoins occasionnels - emploi été services techniques

Vu la nécessité de remplacer les agents titulaires en congés d'été et du fait du surcroît de travail d'entretien, M. le Maire a

proposé de recruter 3 agents non titulaires dans les conditions et pour les périodes qui suivent :

- Deux Adjoint technique à temps complet pour les services techniques du 3 juin au 31 août 2019

- Un Adjoint technique à temps complet pour les services techniques du 29 juillet au 31 août 2019

Voté à l'unanimité

10 Création besoins occasionnels - emploi été services techniques

Il a été présenté, lors de la séance, le travail documentaire réalisé par M. Grall sur l'histoire de la commune pour projet de publication sur le site internet de la commune.

Voté à l'unanimité

11 SDE – Installation d'une borne PC place du General Leclerc

Afin de faciliter la mise en place du marché d'été et pour répondre aux besoins électriques des manifestations, des travaux électriques sont à prévoir dans le centre bourg.

M. RAULT a présenté le programme de travaux détaillé ci-dessous. Les travaux concernent :

La pose d'une borne PC pour le marché :

- Ouverture d'une tranchée d'environ 15 mètres, déroulage de câble sous fourreau, remblaiement et confection

- Fourniture et pose d'une borne hors sol en CCV avec 4 prises de courant intérieures et arrêt d'urgence

- Raccordement sur un nouveau compteur à demander à Enedis (environ 1500€ hors SDE)

- Contrôle par un organisme indépendant type APAVE

Le remplacement de la borne PC à côté de l'église de Plémet :

- Dépose de la borne existante

- Fourniture et pose d'une borne en CCV équipée de 4 prises de courant intérieures et arrêt d'urgence

- Raccordement

- Contrôle par un organisme indépendant type APAVE

M. Le Maire a proposé d'approuver ces travaux suivant le plan financier prévisionnel ci-dessous :

	ADRESSE DES TRAVAUX	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	MONTANT € HT	RESTE À CHARGE COMMUNE 60%
1	Extérieur Eglise de Plémet	Remplacement borne PC à côté de l'Eglise	4 100 €	2 460 €
2	Place du Général Leclerc	Pose d'une nouvelle borne PC pour le marché	4 000 €	2 400 €
		Total H. T. y compris 5% de maîtrise d'œuvre	8 100 €	4 860 €

Voté à l'unanimité

Plémet - La Ferrière

En bref

Focus sur l'artisanat - commerce
TOUT l'essentiel y est

Métier de bouche

- 2 - Boulangerie - Pâtisserie
- 1 - Charcuterie - Traiteur
- 3 - Restaurants
- 2 - Restauration rapide à emporter

Artisans, Bâtiment, Déco

- 1 - Terrassier - TP
- 2 - Couvreur
- 1 - Plaquiste
- 1 - Electricien - Plombiers - Chauffagiste
- 1 - Charpentier
- 2 - Peintres
- 1 - Tapisier

Commerce

- 1 - Fleuriste
- 2 - Bar / Pmu
- 1 - Opticien
- 2 - Coiffeurs
- 2 - Coiffeurs à domicile
- 1 - Esthéticienne

Véhicule

- 2 - Garage / Vente et réparation
- 1 - Négociant
- 3 - Stations carburant
- 2 - Auto-Ecoles

Industrie

Portes automatiques
Agence menuiserie
Equipement Inox

Service - santé

- 1 - Pharmacie
- 2 - Ambulances - Taxi
- 2 - Pompes funèbres
- 1 - Maison médicale
(médecin - podologue - infirmiers)
- 1 - Dentiste
- 2 - Kinés
- 2 - Ostéopathes
- 1 - Naturopathe
- 1 - Thérapeute

Multi - Commerce

- 1 - Superette
- 1 - Supermarché
- 1 - Magasin coopératif

Services

- 2 - Assureurs
- 1 - Agence postale
- 2 - Banques
- 1 - Architecte
- 1 - Notaire

Répertoire Electoral Unique

cettefoisjevote.eu

Élections européennes
26 mai 2019



Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**.
C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions
qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits
sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation
et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS
AU PARLEMENT EUROPÉEN



705 *

NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS
AU PARLEMENT EUROPÉEN



79 *

* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :

www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

cettefoisjevote.eu

POUR EN SAVOIR PLUS :



www.touteurope.eu



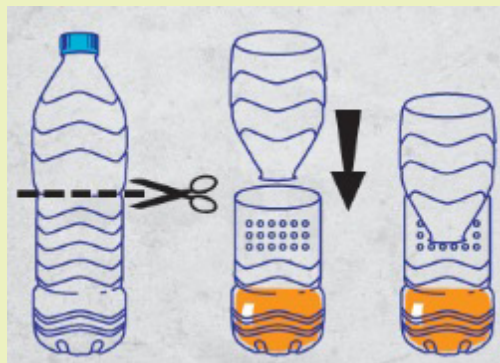
www.europedirectfrance.eu



FRELONS ASIATIQUES : Saison de piégeage

Le principe : piéger les reines – femelles fondatrices – de préférence entre mars à mai, période où elles sortent de l'hibernation et bâtissent un nid, dans lequel elles vont pondre les larves qui deviendront les premiers ouvriers de l'essaim.

Méthode simple de piégeage : coupez le haut d'une bouteille en plastique et retournez ce goulot vers l'intérieur. Remplissez le fond d'un mélange sucré composé de bière brune et de vin blanc, additionné à du sirop de fruits rouges, de préférence du cassis (1/3 de chaque). Le vin blanc a pour rôle de repousser les abeilles. A placer au soleil à environ 1.50 m du sol.



Chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires, larves d'un papillon de nuit, prolifèrent. Elles envahissent les résineux, tels les pins et cèdres. Dotées de poils urticants, elles se nourrissent des arbres sur lesquels elles se développent causant la défoliation, et parfois, l'affaiblissement des arbres.

Au cours de l'été, la femelle pond ses œufs sur les résineux, qui éclosent fin août. Les chenilles vont alors tisser jour après jour, un nid blanc et soyeux dans lequel elles se réfugient. Cette grosse boule blanche située à l'extrémité des branches est très caractéristique et facilement repérable.

Les processions des chenilles peuvent se dérouler entre novembre et mai. Les chenilles vont alors quitter l'arbre, descendre le long du tronc en file indienne, et s'enfouir dans le sol.

C'est au cours de cette procession que le risque sanitaire est le plus important. Ces chenilles sont recouvertes de poils très légers et fragiles, qui se détachent facilement, sous le seul effet du vent. Ils sont très urticants pour l'homme et les animaux. Ainsi, il faut éviter d'approcher les chenilles et surtout, ne pas les

toucher. Leur contact peut provoquer des démangeaisons très vives, des irritations, des problèmes oculaires ou respiratoires, des allergies sévères, voire des œdèmes.

Divers moyens de lutter contre les chenilles

On peut lutter contre cette invasion de plusieurs façons : installer des nichoirs pour les mésanges qui viendront les manger, favoriser la présence de chauve-souris (prédatrices naturelles), couper la branche atteinte et l'incinérer, installer des éco-pièges qui capturent les chenilles lorsqu'elles descendent de l'arbre, ou placer des pièges à phéromones qui permettent de capturer les mâles adultes.

Attention : malgré la destruction de toutes les chenilles d'un terrain, les arbres peuvent être ré-infestés l'année suivante par des papillons provenant de plusieurs kilomètres ou par des chenilles restées enfouies dans le sol. Ces traitements sont donc à réaliser chaque année à poursuivre tant que des nids existent localement.

Chiens

Nous recevons régulièrement en mairie des appels concernant des chiens en divagation.

Nous rappelons que tout propriétaire d'animaux est responsable de leurs actes.

Le tatouage des chiens et des chats est obligatoire. La commune est souvent amenée à faire appel à Chenil Service pour récupérer des animaux errants. Pour la sécurité de vos animaux

de compagnie, nous vous remercions de faire le nécessaire afin d'éviter qu'ils ne partent de votre domicile.

Déjections canines : par mesure d'hygiène publique, il est rappelé que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, els espaces verts publics et les espaces de jeux publics pour enfants. Seuls les caniveaux sont autorisés. 2 distributeurs de sacs sont à la disposition des propriétaires de chiens.

Forum de l'accès au droit : Samedi 27 Avril à Loudéac

Le forum de l'accès au droit se déroulera le samedi 27 avril de 9H00 à 13H00, au Foyer municipal de Loudéac.

Ouvert à tous (particuliers, associations, acteurs de la vie économique, élus locaux) et gratuit, il se tiendra sous forme de stands afin de permettre un échange avec le public, et de lui fournir informations et réponses quant à la problématique d'accès au droit et sur des interrogations juridiques. En effet seront réunis les divers partenaires de l'accès au droit : les professionnels du droit (avocats, notaire, huissiers...), ainsi que plusieurs associations intervenant dans divers domaines (logement, aide aux victimes, droit

de la famille, médiation familiale, consommation ...) et aussi les conciliateurs de justice et les délégués au défenseur des droits, seront présents.

L'objectif est de faire connaître les différents acteurs qui concourent au bon fonctionnement de l'accès au droit, de conforter une information de proximité.

C'est également l'occasion de mettre en avant le rôle et les missions de la MJD de Loudéac, en présentant les services et permanences proposées.

Dans la matinée sera organisée une conférence, sur la thématique des violences faites aux femmes.

Pour tout renseignements ou contact

Pierre CADIC

Coordonnateur du CDAD 22,
pierre.cadic@justice.fr
02.96.62.83.15

Anita BOSCHER

MJD Loudéac,
mjd-loudeac@orange.fr -
02.96.25.01.42

Professionnels du Droit
(avocats notaires, huissiers)
Conciliateurs de justice
Délégué du défenseur des droits
Aide aux victimes ADAJ
Droit de la famille CIDFF

Logement ADIL
Droit du travail - la DIRECCTE
Armor Médiation
Consommation UFC Que Choisir
Surendettement - CRESUS Bretagne
Médiation familiale
Sécurité publique

LOUDEAC
FOYER MUNICIPAL 9H > 13H

**FORUM
DE L'ACCES AU
DROIT**

SAMEDI **27 AVRIL** 2019

OUVERT À TOUS
CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES
Des professionnels répondent à vos questions

CONFERENCE 11 H LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

ADAJ CIDFF CRESUS GUE DIRECCTE CDAD MJD LOUDEAC

RENSEIGNEMENTS • 02.96.62.83.15 ou 02.96.25.01.42

Utilisation des tondeuses à gazon

La Loi du 31 décembre 1992 et du décret du 18 avril 1995, précise que les bruits de tondeuse peuvent être sanctionnés s'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (article R48-2 du Code de santé publique).

En règle générale, l'utilisation des tondeuses à gazon est tolérée de 8 h à 20 h les jours ouvrables, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h le samedi et de 10 h à 12 h le dimanche et les jours fériés.

Déchets verts

Il est rappelé que les déchets verts produits par les particuliers sont assimilés à des déchets ménagers. Le brûlage est interdit. Les déchets verts doivent être valorisés, broyés ou déposés en déchetterie.

MISE AUX NORMES DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF. DELAÏ REGLEMENTAIRE APRES ACQUISITION DEPASSE

Réglementairement : lors de l'acquisition d'un bien, la mise aux normes de l'installation d'assainissement doit être effectuée. Vous disposez d'un an à partir de la date de l'acte d'acquisition pour réaliser ces travaux.

Un dossier de « demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif » est à retirer en mairie avant tout travaux.

Une visite de conception sera alors réalisée par le service SPANC afin de valider le projet.

Lors des travaux, avant rebouche, le service SPANC intervient une seconde fois pour vérifier la conformité de l'installation. Chacune de ces visites est facturée 70 € TTC.

Pour rappel : « Toute pollution de l'eau qui aurait pour origine l'absence d'une installation d'assainissement non collectif sur un immeuble qui devrait en être équipé ou au mauvais fonctionnement d'une installation d'assainissement non collectif, peut donner lieu à l'encontre de son auteur à des poursuites pénales et aux sanctions prévues par les

articles L.216-6 (en cas d'effets nuisibles sur la santé, de dommages à la flore, à la faune, sont prévues une peine d'emprisonnement de 2 ans et une amende 75 000 €), ou L.432-2 du Code de l'environnement (en cas d'atteinte à la faune piscicole et à son habitat, sont prévus une amende de 18 000€ et un emprisonnement de 2 ans), selon la nature des dommages causés. »

Pour toute information, prendre contact avec le service SPANC afin d'engager la démarche de mise en conformité

Contact sur LE MENE :

M. LONGEARD Régis

02 96 31 47 17 / regis.longeard@mene.fr

Pour les autres communes du territoire LCBC :

Mme BALAVOINE Bérengère

06 37 97 58 87 / b.balavoine@loudeac-communaute.bzh

ou **M. MERCIER Jacky**

06 85 50 48 04 / j.mercier@loudeac-communaute.bzh

CIAS Aide et Soins à Domicile Bretagne Centre



Ouverture du service

Le service fonctionne 7 jours sur 7 y compris les jours fériés

Vous pouvez nous rencontrer à Loudéac, Uzel et La Chêze du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi après-midi (fermeture au public)

Vous pouvez nous joindre au **02 96 66 09 06**

N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur.

Astrelte téléphonique de 7h30 à 20h, 7 jours sur 7.

Contact

AIDE & SOINS à domicile BRETAGNE CENTRE
rue de la Chesnaie
22 600 LOUDEAC

02 96 66 09 06
Mail : cias-aide-soins@loudeac-communaute.bzh
Site internet : www.aide-soins-domicile.bzh



AIDE & SOINS à domicile BRETAGNE CENTRE





Service éligible aux aides financières et aux crédits d'impôts

QUI SOMMES NOUS ?

Un service public géré par le CIAS de Loudéac Communauté Bretagne Centre, autorisé et tarifé par le Département des Côtes d'Armor et l'Agence Régionale de Santé. Vous êtes personnes âgées, personnes en situation de handicap, ou vous rencontrez une difficulté ponctuelle ou durable, nous vous proposons un accompagnement de qualité à votre domicile.



1, rue du Château
22 450 UZEL

rue de la Chesnaie
22 600 LOUDEAC

4, rue des douves
22 210 LA CHÊZE

NOS VALEURS

- Ecoute et respect de la personne aidée
- Prise en charge de proximité
- Projet d'intervention individualisé
- Qualité de service

NOS PRESTATIONS

- Service aide à domicile**
 - AIDE À L'HYGIÈNE ET AU BIEN-ÊTRE
 - Aide au lever et à l'habillage
 - Aide au coucher et au déshabillage
 - Aide à la toilette
 - Aide à la prise des médicaments
 - AIDE AUX COURSES ET AUX REPAS
 - Aide à la préparation des repas
 - Aide à la prise des repas
 - AIDE AUX TRAVAUX MENAGERS
 - Entretien courant du domicile
 - Repassage et entretien du linge
 - AIDE À LA MOBILITÉ INTÉRIEURE
 - Transfert du lit ou fauteuil
 - Aide au déplacement dans le logement
 - Location de téléalarme
 - ACCOMPAGNEMENT À L'EXTÉRIEUR
 - Déplacements
 - AIDE ADMINISTRATIVE, ET RENDEZ-VOUS
- Service soins à domicile**
 - INTERVENTIONS D'AIDES SOIGNANTES SUR PRESCRIPTIONS MÉDICALES

Vous permettre de continuer à bien vivre chez vous

PADD- SCOT :

Réunion Publique jeudi 25 avril à Merdrignac



UNE RÉFLEXION COLLECTIVE

QU'EST-CE QUE LE SCOT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification stratégique qui définit un projet de territoire à 20 ans.

Il décline ce projet en orientations et objectifs d'aménagement qui s'impose aux autres documents d'urbanisme plus opérationnels (PLUI, PLH, aux autorisations commerciales...).

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Axe 1 : « Un territoire patrimonial vivant, qui se réinvente »

Axe 2 : « L'économie moteur du développement »

Axe 3 : « Des modes de vie solidaires et une organisation de proximité autour d'un pôle attractif »

RÉUNION PUBLIQUE
Jeudi 25 avril - 20 h
Pôle médico-social - MERDRIGNAC



COMMENT S'EXPRIMER ?

- Participer aux réunions publiques
- Écrire un courrier à l'attention du Président de Loudéac Communauté - Bretagne Centre
4/6 boulevard de la Gare
22600 LOUDÉAC
- Écrire une observation sur le registre dématérialisé dédié sur le site internet de Loudéac Communauté : www.loudeac-communaute.bzh

OÙ S'INFORMER ?

- Sur la page dédiée du site internet de Loudéac Communauté : www.loudeac-communaute.bzh
- Lire les actualités : journaux locaux, Bretagne Centre Mag', les bulletins communaux

LOUDEAC
communauté
BRETAGNE CENTRE

Violences sexuelles et sexistes

victimes de
**violences
sexuelles et
sexistes**

Des policiers et des gendarmes
à votre écoute

Un tchat en ligne
24h/24 et 7j/7

Un dialogue anonyme
et confidentiel

connectez-vous

PORTAIL DE SIGNALEMENT
#NeRienLaisserPasser

signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
police de sécurité du quotidien

Gendarmerie
NATIONALE

LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES DONT LES FEMMES SONT LES PREMIÈRES VICTIMES PRENNENT DIFFÉRENTES FORMES :

- Violences verbales, physiques, psychologiques
- Violences sexuelles (agressions sexuelles, viols)
- Harcèlement sexuel
- Exhibition sexuelle

ELLES S'EXERCENT DANS LA SPHÈRE PUBLIQUE OU PRIVÉE. TOUTES CES VIOLENCES SONT INTERDITES ET PUNIES PAR LA LOI.

En France, chaque année :

- 93 000 femmes déclarent avoir été victimes de viol ou tentative de viol. Dans 90 % des cas, la victime connaît son agresseur.
- 225 000 femmes sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles au sein du couple.

En France, en 2017 :

- environ 1 million de femmes ont été confrontées au moins une fois à une situation de harcèlement sexuel au travail ou dans les espaces publics ;
- 109 femmes et 16 hommes ont été tués par leur partenaire ou ex-partenaire (conjoint, concubin, pacsé). Une femme meurt en moyenne tous les trois jours et un homme tous les 23 jours.

Pourtant, **moins de 10 % des victimes de violences sexuelles et sexistes déposeraient plainte.**

Souvent les victimes sont isolées et ignorent leurs droits et les dispositifs d'accompagnement qui leur permettraient de **rompre l'isolement** et d'**engager des démarches**.

Réagir peut tout changer.

#NeRienLaisserPasser

COMMENT SIGNALER CES VIOLENCES ?

- En appelant le 17 ou le 112 en cas d'urgence ;
- En se déplaçant dans les brigades de gendarmerie ou les commissariats de police, où les victimes peuvent soit déposer plainte, soit signaler les faits par l'établissement d'une main courante ;
- Et maintenant en contactant le portail de signalement en ligne des violences sexuelles et sexistes.

Un portail en ligne pour agir, protéger et entourer

- Il est accessible via le site www.service-public.fr et également à l'adresse www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Il est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il facilite les démarches des victimes en assurant un accueil personnalisé et adapté.
- Concrètement, il s'agit d'un tchat, discussion interactive instantanée, permettant un dialogue avec un policier ou un gendarme spécifiquement formé à la prise en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes.
- L'accès à ce service est gratuit et sans obligation de déclarer son identité. Seul le lieu de résidence est renseigné, afin que les victimes soient orientées vers la police ou la gendarmerie.

DES PROFESSIONNELS POUR ACCOMPAGNER LES VICTIMES

En dehors de l'action pénale, un réseau permet d'informer les victimes sur leurs droits et de les orienter dans les démarches de soin et d'assistance sociale :

- le réseau des **intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie** ;
- le dispositif des **psychologues en commissariat** ;
- le soutien des **associations d'aide aux victimes** : écoute anonyme et gratuite

08
VICTIMES
être écouté
être aidé
7 jours sur 7
01 41 83 42 08

VIOLENCES
CONJUGALES
VIOL
HARCELEMENT
SEXUEL
APPELEZ LE
3919
ATTACHEMENT
AGRESSION
EXHIBITION SEXUELLE

Portail de signalement
signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr



Conteneurs pour Associations

Afin de pouvoir satisfaire toutes les sollicitations de conteneurs (ordures ménagères et tri sélectif) pour les manifestations organisées sur les communes de LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE, ces demandes de conteneurs doivent être transmises par mail **deux mois avant les manifestations** à t.belna@loudeac-communaute.bzh

En précisant :

- La date
- Le Type de manifestation
- Repas oui ou non
- Nombre de personnes (estimation)
- Lieu de dépôt des conteneurs
- Nombre de conteneurs souhaités ?
 - o Conteneurs Ordures Ménagères
 - o Conteneurs TRI (uniquement si le tri se fait par les organisateurs)
- Coordonnées de la personne à contacter (Nom - Prénom – association – numéro de téléphone)

Canoë Club du Lié



Descente du Lié et Kayak'anniversaire au CCLié

Le printemps arrive et les beaux jours s'annoncent, venez profiter de location de bateau au Canoë Club du Lié.

Enterrement de vie de garçon ou de jeune fille, cousinades, descente en famille ou entre amis...

Balade découverte ou jeux d'eau, il y en a pour tous les goûts !

Terrain de volley, de VTT et un espace de verdure qui permet de jouer au palet, molyk... Départ de sentiers de randonnées, voie verte, proche de la forêt de Loudéac, tout est là pour passer un agréable moment en famille ou entre amis ! Gîte à deux minutes à pied pour les groupes.

Barbecue et salle avec frigo à disposition.

Location de bateau (1/2 journée) : Devant le club pour les kayak'anniversaires, ou pour la descente du Lié, tous les week-ends sur réservation (06.16.16.48.49).

Tarif :

Devant la Base : Jeunes -18 : 5€ / Adultes : 7,50€

Randonnée : Jeunes -18 : 8€ / Adultes : 15€ (navette comprise)

Prévoir chaussures, vêtements adaptés et vêtements de rechange.

Pour votre sécurité : Port du gilet obligatoire – Respectez les zones de navigation – Renseignez-vous sur la navigabilité de la rivière.

Le concours de palets sur planches, en nocturne, s'est déroulé le samedi 16 février à la Halle des Sports. 69 équipes étaient en lice.

Les adhérents se retrouvent le mercredi, à partir de 20h, au foyer club. Les nouveaux joueurs sont les bienvenus.



Truite du Ridor



La 43^{ème} édition de la rencontre gallo organisée par la Truite du Ridor s'est déroulée le 2 et 3 février.

Le samedi après-midi a commencé par le stage de galettes : tous les stagiaires sont repartis satisfaits avec leur fabrication et leur diplôme. La soirée s'est terminée par le concours des groupes musicaux et le fest-noz.

Le dimanche, après la traditionnelle potée préparée par les bénévoles de l'association, ouverture de la vesprée galloise. Les vingt-huit prestations en contes, chants, musiques et groupe scolaire ont été appréciées par un public chaleureux. Après délibération du jury, la présidente Marie Thérèse Bléteau a annoncé les résultats et remis les truites et récompenses aux lauréats.

La culture galloise ne décline pas mais il faut encourager les jeunes à s'y intéresser.

Vigilante Foot

Tournoi U11 & U13

Le samedi 4 mai 2019, 28 équipes U11 et 28 équipes U13 participeront à la 18ème édition du tournoi jeunes

Ce 18ème tournoi accueillera à nouveau de belles équipes comme l'EA Guingamp et l'US Montagnarde en U13. En U11, Le FC Languidic, Noyal-Pontivy et le FC Ploërmel seront présents.

Venez nombreux encourager ces jeunes footballeurs
Restauration sur place le midi



Tennis de table



FIN DE SAISON ENCOURAGEANTE

La 2nde phase a très bien démarré pour le T.T Plémet avec de bons résultats sportifs. Nos équipes 2 et 3 sont premières dans leurs championnats départementaux, avec de bons espoirs de monter en division supérieure en fin de saison. Notre équipe 1, qui évolue en régionale 2 éprouve quelques difficultés dans une poule très relevée, 1 victoire en 3 matchs. Saluons aussi notre équipe -18 qui a enregistré 2 victoires en 4 matchs contre les meilleures équipes du département. Félicitations à Théo Chopinet qui a ramené au club, une médaille de bronze aux finales départementales, se qualifiant ainsi pour les finales régionales. L'équipe chargée de l'encadrement des jeunes, quant à elle, est très satisfaite car elle a noté de réels progrès chez tous nos jeunes licenciés, dans une ambiance toujours conviviale. Le prochain match à domicile sera : le 28/04 à 14h pour la régionale 2 les 23/03 et 27/04 à 19h pour les départementales



KLP Shotokan

KLP Shotokan a organisé le 03 mars 2019, un passage de 1ère et 2ème Dan ceinture noire, au profit du CDK 22 (Comité Départemental de Karaté département 22). A cette occasion, sur trois élèves présentés, deux ont été reçus, il s'agit de COTBREIL Jade et CHOUPEAUX Samantha.

Le 30 mars 2019, KLP Shotokan a organisé au profit de la ligue de Bretagne de Karaté, un stage de combat à la salle du minerai (KLP Shotokan remercie sincèrement le club de Boxe éducative d'avoir accepté de changer de salle).

Le 19 mai 2019, le club organisera au profit du CDK, un Open (compétition nationale) qui se déroulera à la halle des sports à Plémet.

Le championnat de Bretagne Kumité pour les catégories Cadet et Junior a eu lieu le 20 janvier 2019, Jade COTBREIL est Championne de Bretagne et sélectionnée pour les Championnat de France.

La coupe de Bretagne Kumité pour les catégories Pupilles et Benjamins a eu lieu également le 20 janvier, Kessy MOUTY, Capucine RAULT, Kylian DJAH sont champion de Bretagne, tous sélectionnés à la coupe de France.

Mohamed ELFELAH termine 3ème et 2ème au championnat honneur.

Lorenzo DELAUNAY termine 3ème au championnat de Bretagne KATA.

Le 06 juillet 2019, le club organisera, pour boucler cette fin de saison, un gala (présentation du karaté shotokan, self défense, et remise des diplômes) à la salle polyvalente de Plémet (tous nos remerciements à la municipalité).



L'Outil en Main

Les 31 retraités bénévoles de l'outil en main transmettent leur métier aux enfants de 9 à 14 ans tous les mercredis de 14 à 16h dans les spécialités suivantes : peinture et relooking de meubles, menuiserie, sculpture, mécanique, ferronnerie, maraîchage, cuisine et art de la table, art floral, coiffure, couture, tricot, électricité.

Quelques places sont encore disponibles.

Renseignements auprès du secrétariat :

Nicole 06 86 99 04 24 ou Charline 06 49 81 49 22.



Les Ateliers Loisirs et Création



Soucieuse de la protection de l'environnement, la boulangerie GAUTIER nous a contacté pour confectionner des sacs en coton qui seraient utilisés pour le pain coupé, et propose en contrepartie de faire un don à l'association de notre choix.

Cette proposition a été soumise à notre atelier, qui en a accepté le principe. Nous avons confectionné 500 sacs et au mois de janvier Emilie de la boulangerie GAUTIER nous a remis un chèque de 650 € que nous avons offert à l'association Toujours Belle La Vie qui œuvre à l'animation de l'EHPAD de PLEMET.

Notre association a aussi participé au Téléthon, et versé 185 € pour le tarot et 128 € pour le tricot.

Le 11 mai prochain à la salle des fêtes de LA FERRIERE le collectif vocal du Moulin à Son de LOUDEAC donnera un concert au profit de l'association qui vient en aide à la petite Louna lourdement handicapée. Les ateliers loisirs et créations qui comptent plusieurs membres au sein de ce collectif s'associera à cette soirée. Nous comptons sur votre présence nombreuse

Jazz Manouche



Samedi 30 mars : « Dès 19h30 des gens étaient déjà devant la salle des fêtes pour une ouverture des portes prévue à 20h. Ils venaient de Loudéac, Trévé, La Chèze...mais également de Laval, Tinténiac (Rennes), Brest, Quimper, Lorient, Concarneau, St-Brieuc Plémet devenait pour un soir la Capitale du Jazz manouche. Nombreux sont ceux qui revenaient cette année...encore plein de bons souvenirs de Bechet 2018 + plein de p'tits nouveaux. Des amoureux et connaisseurs du Jazz manouche... certains venaient voir ROMANE. Les gens ont été époustoufflés par sa dextérité sur les cordes de sa guitare, en complète osmose avec celle-ci... Tout comme le contrebassiste

Gilles Chevaucherie le...roi du slap...qui à chacun de ses solos a entraîné des applaudissements nourris dans la salle... Un Enzo Mucci donnant parfaitement le tempo à ses musiciens !

Quant au clarinettiste (quel souffle) Claude Tissendier...il a très rapidement conquis le public

Des organisateurs ravis de la soirée.....+ de 2 heures de spectacle (jusqu'à 23h45) répondant aux nombreuses demandes...» que OUI, ils pensaient déjà à une 3ème édition ». Une famille - déjà là l'année dernière - a offert à sa maman, pour son anniversaire, cette soirée Jazz manouche !

Association Bafoussam – Plémet – Amitié – Solidarité (B.P.A.S.)

Une petite O.N.G. d'aide humanitaire a son siège à Plémet depuis 20 ans

Il y a 20 ans, en octobre 1998, l'association voyait le jour. L'étincelle de départ jaillit lors de l'accueil à Plémet de 4 jeunes Camerounais de la région de Bafoussam (Ouest Cameroun) à l'occasion des J.M.J à Paris en 1997.

Répondant à leur invitation, une première délégation se rendait sur place pour établir les bases d'un partenariat. BPAS est en effet en relation avec son association jumelle PBAS à Bafoussam qui lui soumet et suit les projets d'aide humanitaire dans les domaines de l'éducation et de la santé.

Depuis ces débuts, plusieurs réalisations ont été menées en partenariat ; chaque association contribuant selon ses moyens.

A la suite de la visite d'une deuxième délégation de 6 membres de BPAS en 2010, de nouveaux projets ont vu le jour et sont en cours de réalisation.

2011 : forage d'un puits d'eau potable au Centre de santé de Fossan qui était en cours d'aménagement, en pleine brousse à 30 km de la ville.

2012 : un nouveau village s'établit près du point d'eau avec l'arrivée de nombreux paysans des environs. Les nouveaux habitants envisagent alors la construction d'une école.

2013-2014 : construction de l'école pour accueillir les enfants du nouveau village, installation d'une pompe pour le village et d'un château d'eau pour acheminer l'eau vers le

centre de santé et l'école.

2015-2017 : aménagement et équipement de l'école de 3 classes avec construction de toilettes.

2018-2019 : mise en chantier d'un logement pour les enseignants et salles de réunions.

Aujourd'hui, le Père Michel Téné, notre référent nous fait part de l'avancement du projet ralenti faute de moyens. « Notre projet avance doucement et sûrement au rythme de la contribution des deux associations, sans autre subvention. »

Ici, nos ressources modestes sont alimentées exclusivement par des dons personnels et des actions ponctuelles (repas, concerts, théâtre). Nous remercions vivement les donateurs pour leur solidarité et leur fidélité et tous les participants aux manifestations. Nous remercions également la municipalité dont la subvention nous aide à couvrir les frais de fonctionnement. Nous invitons toute personne intéressée à rejoindre l'association.

Le concert du 31 mars a été une belle rencontre par la très belle prestation des chorales de Plémet et de Loudéac.

Contacts :

BPAS – 3 impasse du presbytère – 22210 Plémet

Tél : 02 96 25 60 08

Mail : bpasfossan@gmail.com



Familles Rurales

« Les Plé'santins »



Près de 400 personnes se sont déplacées à la salle de La Ferrière pour voir « Les Plé'santins ». Ils ont rencontré un franc succès avec la pièce en 3 actes de Vivien LHERAUX intitulée « A quelle heure on ment ? ».

La troupe se compose de Richard Choupeaux (référént de la section), Christelle Le Couëdic, Sandrine Simon, Jérôme Franchemiche, Willy Charles, Edith Marigo, Aurélie Jossé ; des souffleuses Laurence Belna et Marion Jossé.

Ils ont été chaleureusement applaudis par les spectateurs qui ont ri aux éclats au fil des actes.

Les comédiens ne cachent pas leur nostalgie sur le fait que leurs représentations soient déjà passées. Devant l'engouement du public, ils réfléchissent à organiser d'autres dates sur les communes alentours.

En attendant, ce sont les troupes d'enfants et d'ados qui préparent leur spectacle de fin d'année pour le vendredi 24 mai à la salle des fêtes de Plémet.

Cette année, le groupe des Art'scènes a écrit avec Edith sa pièce intitulée « Un mariage presque parfait ! ».

Familles Rurales

« La Récré des Loustics »



Le centre était ouvert les deux semaines des vacances de février, le thème choisi était l'astronomie et l'espace.

La première semaine, l'équipe était composée de 4 personnes : Stéphanie RAULOIS (directrice), Magali POSNIC et Anais SCHURR (animatrices) et Axel AUBRIL (stagiaire). Le temps fort de cette semaine était le carnaval du mercredi 13 février à Plémet.

La deuxième semaine, l'équipe était composée aussi de 4 personnes : Magali POSNIC (directrice), Noëlline HAMON et Anais SCHURR (animatrices) et Axel AUBRIL (stagiaire). Le temps fort de cette semaine était la sortie patinoire de St Brieuc, accompagnée du repas au Buffalo grill de Trégueux, le jeudi 21 février. La fréquentation moyenne sur ces deux semaines a été de 29 enfants par jour. Les loustics ont participé au Carnaval de Plémet et ils ont également fait une journée patinoire + Buffalo à St-Brieuc la deuxième semaine de vacances.

Pendant les deux semaines, ils ont partagé plusieurs animations intergénérationnelles avec l'Ehpad mais également avec le multi-accueil.

L'intervention de la ludothèque a été bien appréciée comme d'habitude.



La Vie au sein de l'Association « Toujours Belle La Vie »

Le 10 janvier, l'association « Toujours Belle La Vie » a invité les résidents à partager la galette des rois avec leur famille et le personnel de la Résidence de La Croix Gréau. Ils étaient contents de partager ce bon moment avec leurs proches. Musique et pas de danse ont ponctué cet après-midi très agréable mais qui passe toujours trop vite...

Le 18 janvier s'est tenue l'Assemblée Générale. A l'issue de cette réunion, une surprise s'en est suivie. Emilie de la boulangerie GAUTIER et l'association « Loisirs et Créations » nous ont rejoint.

Grâce à l'initiative d'Emilie de demander à l'association « Loisirs et Créations » de confectionner 500 sacs à pain, elle a pu nous remettre un don sous forme de chèque.

Nous remercions vivement Emilie et Emmanuel GAUTIER, l'association « Loisirs et Créations » avec toutes ses couturières pour les heures passées à la confection. Nous avons été très touchés par ce geste. Ceci nous permet de continuer notre action auprès des résidents avec les animations quotidiennes, les interventions de chanteur, danseurs ou autre chaque mois et des sorties pendant l'été. Merci encore à chacun d'entre eux ! Au mois de février, nous avons reçu le duo « Plus ou Moins ». Au mois de mars, ce sont les danseurs de



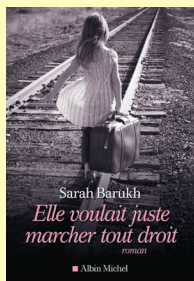
Ninian qui sont intervenus - dont Colette, bénévole fait partie, et au mois d'avril nous retrouverons « Dédé et Marie-France » de Lanrelas pour des chants. Nous rappelons que toutes les personnes (âgées) autonomes de Plémet sont invitées à venir participer aux animations à la Résidence. Le 3 mars, nous avons organisé notre premier après-midi dansant à la Salle des Fêtes de Plémet animé par Daniel Goarin, Roger et Patrick. Malgré le peu de participants, nous avons passé un agréable après-midi avec les danseurs, les résidents et quelques familles. Nous espérons qu'ils seront plus nombreux l'année prochaine !



Sylvie Routier, présidente de l'association et fille d'un résident, profite aussi pour remercier tout le personnel de la Résidence de La Croix Gréau pour son travail remarquable auprès de nos parents, amis, proches, malgré des conditions souvent difficiles faute de moyens comme dans toutes ces structures.

Bibliothèque

Coup de cœur de Brigitte



Adulte

ELLE VOULAIT JUSTE MARCHER TOUT DROIT

Sarah Barukh

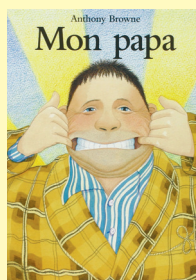
1946. La guerre est finie depuis quelques mois lorsque Alice, huit ans, rencontre pour la première fois sa mère. Après des années à vivre cachée dans une ferme auprès de sa nourrice,

la petite fille doit tout quitter pour suivre cette femme dont elle ne sait rien et qui lui fait peur, avec son drôle de tatouage sur le bras. C'est le début d'un long voyage : de Paris à New York, Alice va découvrir le secret de son passé, et quitter l'enfance pour toujours.

Comment trouver son chemin dans un monde d'adultes dévasté par la guerre ? Avec une extrême sensibilité, Sarah Barukh exprime les sentiments et les émotions d'une enfant prise dans la tourmente de l'Histoire.

Un roman bouleversant et inoubliable.

Coup de cœur de Brigitte



Jeunesse

MON PAPA

Anthony Browne

Quand un enfant se met à décrire son papa, les images qui lui viennent à l'esprit peuvent surprendre. Surprendre, oui, mais aussi amuser et surtout émouvoir. Particulièrement le papa.

Un classique à avoir dans sa bibliothèque.

Nouveautés et coup de cœur de Brigitte - Avril 2019

Section adulte :

La plus précieuse des marchandises/Jean-Claude Grumberg
Personne n'a peur des gens qui sourient/Véronique Ovald
Elle voulait juste marcher tout droit/Sarah Barukh
Abigaël T1 ; messagère des anges/Marie-Bernadette Dupuy
Abigaël T2 ; messagère des anges/Marie-Bernadette Dupuy

Section ado :

Les ailes d'Alexanne ; 4 h44/Anne Robillard T1
La vie selon Pippa/Barbara Tammes

Section jeunesse :

Mon Papa/Anthony Browne
Grosse colère/Mireille d'Allancé
Fonce petit Paul !/Hubert Ben Kemoun

Nouveaux horaires de la bibliothèques

	MATIN	APRÈS-MIDI
Mardi	10h - 12h	14h - 18h30
Mercredi	10h - 12h	14h - 18h
Jeudi	10h - 12h	-
Vendredi	10h - 12h	14h - 18h
Samedi	10h - 12h	-

VM « Votre Marché »

Yann et Son équipe - 2 rue de Rennes

Celtic Pizza

Marc ALVES et Angélique POVEDA
6 rue de Rennes
06.44.07.85.41

Enora TRAVAILLÉ

Félicitation à Enora qui a été élue au prix du public **Mademoiselle Bretagne** lors des élections du samedi 26 janvier à Mauron

Calendrier des fêtes

A V R.	Vendredi 26	Loto - Les Amis de Bodiffé	Plémet - Salle des Fêtes
	Samedi 27	Matinée Citoyenne	Plémet et la Ferrière
	Dimanche 28	Rallye du Mené	Esplanade du Minerai
M A I	Du 1er au 30	Exposition de peinture - dessins de Gérard Bagnard, artiste peintre et deux de ses amis	Hall du Centre de Rééducation
	Samedi 4	Tournoi de foot	Bodiffé
	Mercredi 8	Commémoration	
	Samedi 11	Concert - Loisirs et Créations	La Ferrière - Salle des Fêtes
	Dimanche 12	Concours - Pêche	Étang de la Croix Nouette
	Dimanche 12	Loto - l'AIPE	Plémet - Salle des Fêtes
	Dimanche 12	Fête - Collège Louis Guilloux	Collège Louis Guilloux
	Lundi 13	Concours de Boules - Club de Laurenan	Boulodrome du Minerai
	Vendredi 17	Chorale - l'école maternelle publique	Plémet - Salle des Fêtes
	Vendredi 17	Tradichapelle	St Lubin
	Dimanche 19	Open - KLP Shotokan	Halle des Sports
	Vendredi 24	Théâtre - Familles Rurales	La Ferrière - Salle des Fêtes
	Vendredi 24	Concours de Boules - Club de Coëtlogon	Boulodrome du Minerai
	Dimanche 26	Elections Européennes	
J U I N	Du 1er au 30	Exposition de dessins - Anne-France Le marchand, artiste	Hall du Centre de Rééducation
	Samedi 1er	Concours de pétanque - Sapeurs-pompiers	Boulodrome du Minerai
	Dimanche 2	Repas - Sté Chasse	La Ferrière - Salle des Fêtes
	Lundi 3	Concours de boules - Club des Aînés de Collinée	Boulodrome du Minerai
	Lundi 10	Concours de Palets	Esplanade du Minerai
	Vendredi 14	Loto - l'amicale des Pompiers	Plémet - Salle des Fêtes
	Vendredi 14	Concours de boules - Club des Aînés de Coëtlogon	Boulodrome du Minerai
	Samedi 15 et Dimanche 16	Week-End CROP - Scrapbooking	La Ferrière - Salle des Fêtes
	Dimanche 16	Fête de l'Ecole Privée	Ecole Privée St Joseph
	Mardi 18	Commémoration	
	Samedi 22	Fête de la Musique	
	Dimanche 23	Fête de l'Ecole Publique	Ecole Publique
	Lundi 24	Concours de Boules - Club de St Gouéno	Boulodrome du Minerai
	Vendredi 28	Gala de Danse - Familles Rurales	Plémet - Salle des Fêtes
J U I L	Du 2 juillet au 30 août	Exposition des photographies animalières - Christophe Sablé et d'Hélène Barguillet	Hall du Centre de Rééducation
	Samedi 6	Gala de présentation du karaté shotokan, self défense, et remise des diplômes	Plémet - Salle des Fêtes
	Dimanche 14	Interville - Foyer des Jeunes Feux d'Artifices	



Matinée Citoyenne

Samedi 27 avril

RDV à 9h



Embellissons ensemble notre commune !

**INSCRIVEZ-VOUS EN MAIRIE
& VENEZ AVEC VOS OUTILS DE JARDINAGE**

LA FERRIÈRE - PLACE DE LA MAIRIE
02 96 25 75 59

PLÉMET - PLACE DE L'ÉGLISE
02 96 25 61 10



Un moment convivial sera offert à midi



Naissances

PLÉMET

- 27 décembre 2018 – Lucas EDY
- 2 janvier 2019 – Djahden M'BARAKA
- 10 janvier 2019 – Evan DORMEUIL
- 15 janvier 2019 – Mia HIBON
- 3 février 2019 – Izia ARNAUD
- 7 février 2019 – Calie LEMAITRE
- 8 février 2019 – Jade JAFFRELOT
- 15 février 2019 – Aylam TOUMANI
- 20 février 2019 – Emma LOOK
- 22 février 2019 – Théo LELONG
- 1^{er} mars 2019 – Meyline MAUDIEU
- 6 mars 2019 – Azélis MOUREAUX
- 9 mars 2019 – Kahyss DONNIO-DRIEU

LA FERRIÈRE

- 20 janvier 2019 - Liam AUDRAIN

Mariages

PLÉMET

- Ellen WITTERZEEL et Kurt VOGEEER - 22 janvier 2019

LA FERRIÈRE

- Andrew JACQUEST et Samuel GARABEDIAN - 2 janvier 2019

Décès

PLÉMET

- Lucie MOREL veuve GANNE 12 février 2019
- Simone MOREL veuve SIMON 22 février 2019
- Martine FLAGEUL 1^{er} mars 2019
- Maurice RONCIN 6 mars 2019
- Daniel GUILLEMOT 6 mars 2019
- Léontine BINARD épouse LE MAITRE 12 mars 2019
- Léontine COCHET veuve RAULET 16 mars 2019
- Euphrosine ROBLO veuve LEON 19 mars 2019

LA FERRIÈRE

- Victoire LE MEILLEUR 27 mars 2019

Permanence assistante sociale

M^{me} LAUDIGNON assure une permanence à la Mairie de Plémet tous les mercredis de 9h à 12h. Les rendez-vous sont à prendre au 02 96 28 11 01 auprès de son secrétariat à la Maison du Département de Loudéac.

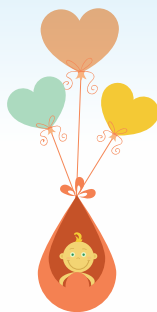
Maison des Services Publics de Loudéac

15 rue de Moncontour - 22600 LOUDÉAC - Tél. 02 96 66 48 37

- CAF : 08 10 25 22 10
- CPAM : 3646
- CARSAT : 3960
- CICAS : 08 20 20 01 89
- Maison de la Justice et du Droit : 02 96 25 01 42
- Passeport Biométrique : 02 96 66 48 38
- Carte Nationale d'Identité : 02 96 66 48 38
- Immatriculations : 02 96 66 48 40
- UFC que choisir : 02 96 78 12 76
- Office du Tourisme du Pays Centre Bretagne : 02 96 28 25 17

Patageoire aux Aquatides

Renseignements au 02.96.66.14.46 - www.loudeac-communaute.bzh



Permanences des élus

M. Le Maire : le samedi matin de 8h30 à 12h sur rendez-vous au 02 96 25 61 10.

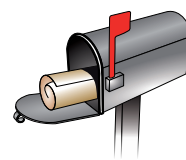
Adjoints : le samedi matin de 10h à 12h sans rendez-vous.

- Samedi 27 avril : Ronan FERNANDEZ
- Samedi 4 mai : Elisabeth POINEUF
- Samedi 11 mai : Patrick RAULT
- Samedi 18 mai : Chantal NEVO
- Samedi 25 mai : Pierre-Yves BLOUIN
- Samedi 1^{er} juin : Elodie BOUTBIEN
- Samedi 8 juin : Ronan FERNANDEZ
- Samedi 15 juin : Elisabeth POINEUF
- Samedi 22 juin : Patrick RAULT
- Samedi 29 juin : Chantal NEVO
- Samedi 6 juillet : Pierre-Yves BLOUIN
- Samedi 13 juillet : Elodie BOUTBIEN

Permanence conciliateur

M. André RAULT assure une permanence en Mairie de Plémet, sans rendez-vous le 1^{er} vendredi de chaque mois de 14h15 à 17h (aucun appel téléphonique ou démarchage à son domicile ne sera accepté).

Mémento - Permanences



Ouverture Mairies

PLÉMET

3 rue des Étangs - 22210 PLÉMET - Tél. 02 96 25 61 10
Fax 02 96 25 65 90 - accueil@plemet.fr - www.plemet.fr
Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h30
Jeudi et samedi : 8h30-12h (fermée l'après-midi)

LA FERRIÈRE

1 place de la Mairie - 22210 LA FERRIÈRE - Tél. 02 96 26 75 59
Fax 02 96 26 75 09 - mairie.laferriere@orange.fr
Lundi et mercredi : 9h à 12h30 - Vendredi : 14h à 17h30

Les déchetteries

Loudéac : du Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h45

Plémet : du Mardi au Samedi de 14h à 17h45

La Chèze : le Lundi de 14h à 17h45 / les Jeudis et Samedis de 9h à 11h45

Enfance

Assistantes maternelles

La liste des assistantes maternelles agréées est disponible en Mairie.

Horaires du Multi accueil

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Tél. 02 96 26 38 89 - Ruelle des 2 âges - PLÉMET

Relais parents assistants maternels

Loudéac Communauté Centre Bretagne

4/6 Bd de la Gare - 22600 Loudéac - Tél. : 02.96.66.60.50

Mail : rpam@loudeac-communaute.bzh

Les urgences

- Pompiers : 18 / 112
- Police : 17
- SAMU : 15/112
- Pharmacie de garde : 32.37
- SAMU Social : 115
- Cabinet médical PLÉMET : 02 96 66 33 40
- Cabinet infirmier PLÉMET : 02 96 25 68 08
- Cabinet infirmier PLUMIEUX-LA CHÈZE : 02 96 25 57 84
- Maison de Santé Libérale - 9 rue de la Chesnaie - 22600 LOUDÉAC : 15
- Centre anti-poison : 02 99 59 22 22